

Réf: Dossier N° : 57508

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « ESSENTIEL D'AFRIQUE »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY 216 LGTS, APPT A2, 01 BP 5853
ABJ 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 04 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ESSENTIEL D'AFRIQUE » .

Objet: Formation, coaching informatique, high-tech, mode, textile, musique spectacle, événementiel, publicité, média, transformation et commercialisation de produits vivriers, plantation, agriculture, restauration, service traiteur, soin de beauté, sport fitness, tourisme, hôtellerie, transport, mécanique, environnement, assurance, agence immobilière, bâtiment, rénovation, revêtement, commerce, artisan, designer, photos, vidéo, finance, comptabilité, import-export, e-commerce, vente en ligne, livraison, courtage, construction, apporteur d'affaire et prestation diverses.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY 216 LGTS, APPT A2, 01 BP 5853 ABJ 01

GERANT: Madame DIABY EPSE KANON AMINATA .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31060 du 29/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27829 du 29/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

